



Paris, le 08 juin 2023

Monsieur Jean CASTEX
Président Directeur Général de la RATP
54, Quai de la Rapée
75599 - PARIS CEDEX 12

Objet : Préavis de grève CGT-RATP.

Monsieur le Président Directeur Général,

Faisant suite à l'alarme sociale du 02 juin qui a fait l'objet d'un constat de désaccord le 07 juin dernier, la CGT-RATP dépose un préavis de grève pour le motif suivant :

Pour 2023, la Direction a confirmé son choix de baser la construction de son budget sur l'option basse des prévisions, soit un taux d'inflation à +4,2 %, alors même que la Banque de France estimait ce dernier à 6 % en moyenne annuelle. L'inflation est aujourd'hui à +5,1 %, dont l'alimentation à +14,1 %, selon l'INSEE.

Les 20 points d'augmentation de l'indice statutaire, répartis en janvier et en juillet de cette année, ne sont pas suffisants. D'autant qu'à chaque réorganisation, et elles sont nombreuses, les Directions intensifient la charge de travail.

Parce que les agents RATP doivent être en mesure de sécuriser leur salaire et pour une pension de haut niveau, la CGT-RATP revendique :

- La mise en place dans l'entreprise d'un dispositif automatique d'augmentation de la valeur du point égal à l'inflation, déconnecté des Négociations Annuelles Obligatoires.
- Une revalorisation à hauteur de 50 points, de toutes les grilles de coefficient hiérarchique, soit +320 € (brut par mois), dès le premier niveau de grille.

Ce préavis couvre l'ensemble du personnel, de toutes catégories et dans l'ensemble des services :

- du jeudi 15 juin 2023 à 19h30 au samedi 17 juin 2023 à 07h00 -

Soyez assuré, Monsieur le Président Directeur Général, de l'expression de notre considération.

Bertrand HAMMACHE
Délégué Syndical Central
Secrétaire général

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Hammache', is written over the typed name and title of Bertrand Hammache.